

Véhicules anciens à Périgueux

Association loi 1901

302 Rte Saint Pierre es Liens

24660 Sanilhac

vaaperigueux@hotmail.com



Règlement 2021 bourse d'échanges du salon véhicules anciens à Périgueux organisé par VaaP

Mesdames, Messieurs les exposants

VaaP vous souhaite le bienvenue.

Tous les bénévoles de notre association et le personnel de la CCI feront le maximum pour vous rendre ce week-end agréable et convivial.

Nous vous demandons de respecter les dispositions légales et réglementaires ainsi que le règlement de la bourse d'échanges et notamment :

- **l'obligation d'inscription** préalable auprès des organisateurs
- **le respect des limites de l'emplacement** réservé pour chaque stand
- **l'interdiction de vente** de nourriture, de boissons, et **de tout ce qui n'a pas trait à la vocation de la bourse d'échanges**
- **respecter l'interdiction de FUMER en INTERIEUR**
- **pas de possibilité de radio et autres musiques en INTERIEUR**
- au tant que possible **l'affichage du prix de chaque article** proposé à la vente.
- **les participants/boursiers devront avoir un pass sanitaire valide pour participer à ce rassemblement.**

Les organisateurs de la bourse d'échanges :

- ➔ **déclinent toutes responsabilités** concernant les accidents qui pourraient survenir, les vols d'objets ou les dégradations qui pourraient être commises sur les objets destinés à la vente, les véhicules, ou tout autre objet appartenant aux exposants ou aux visiteurs.
- ➔ **invitent les exposants à prendre toutes mesures nécessaires** afin que le stationnement de leur véhicule ne puisse occasionner de gêne à autrui, l'accès et la circulation des services de sécurité dans l'enceinte du parc des expositions.
- ➔ **demandent aux participants de se conformer aux consignes données.**

Seuls les emplacements payés d'avance seront réservés. Les autres placements se feront en fonction des arrivées et selon la capacité d'accueil encore disponible.

Chaque exposant est tenu de laisser son emplacement propre à la fin de la bourse d'échanges. (sac poubelle fourni à l'arrivée)

Pour des raisons de sécurité, il ne sera pas possible de rester sur le site après 20h. Pour les campings cars voir modalités avec VaaP.

Le **non respect** de l'une des clauses du **présent règlement, peut entraîner l'exclusion immédiate du contrevenant.**

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement après le 16 septembre 2021, sauf cas de force majeure.

L'équipe organisatrice de la bourse d'échanges vous remercie de votre participation et vous souhaite un excellent week-end.

Ecrire « lu et approuvé » dater et signer *les anciens à Périgueux*